

ENQUETE AAMF « STATIONS BIOGNV »

AAMF – Mars 2020

GENERALITES

L'enquête AAMF « Stations BioGNV » a été soumise aux adhérents AAMF entre le 9 et le 20 mars 2020. Elle s'inscrit dans le cadre des actions REX, politique et réglementaire et R&D du GT BioGNV de l'AAMF et avait pour objectif d'identifier et de quantifier les adhérents AAMF qui exploitent ou ont un projet de station BioGNV.

Au total, 59 personnes ont répondu à l'enquête.

L'enquête comportait **7 questions** :

- Avez-vous un projet de production de biométhane carburant ?
- Si oui, pour quel usage ? (Autoconsommation, vente ou les deux)
- Comment envisagez-vous de produire le biométhane ? (Micro-épurateur, épurateur ou autre)
- Projet de station BioGNV connecté ou non connecté au réseau gaz ?
- A quel stade se situe votre projet ? (Réflexion, études en cours, en cours de réalisation, déjà réalisé)
- Si votre station est déjà en fonctionnement, date de mise en service
- Avez-vous des suggestions sur le rôle que l'AAMF pourrait avoir dans votre projet ?

DESCRIPTION DES PROJETS

Sur les 59 réponses, **54 personnes** indiquent avoir un projet ou une station biométhane carburant déjà réalisée, pour la plupart dans l'objectif d'associer autoconsommation et vente (70% au total). Les deux modèles de stations cohabitent : stations connectées au réseau gaz ou stations distribuant du biométhane non injecté.

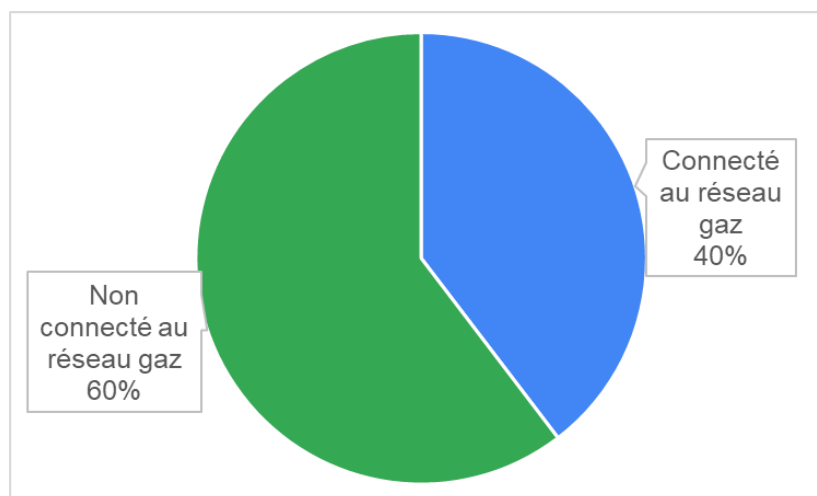


Figure 1 : Usage stations BioGNV

STATIONS BIOGNV INJECTE

Les stations BioGNV injecté (connectées au réseau gaz) ont l'avantage de présenter une plus grande sécurité d'approvisionnement, la disponibilité du carburant étant décorrélée des éventuels aléas de production du ou des sites de méthanisation (pannes...). La principale limite à leur implantation est la nécessité d'être desservi par un réseau de distribution de gaz.

Au total, **21 personnes** ayant répondu à l'enquête indiquent avoir un projet ou une station de BioGNV injecté.

11 répondants indiquent utiliser leur station pour la vente et l'autoconsommation, 8 autres seulement pour la vente.

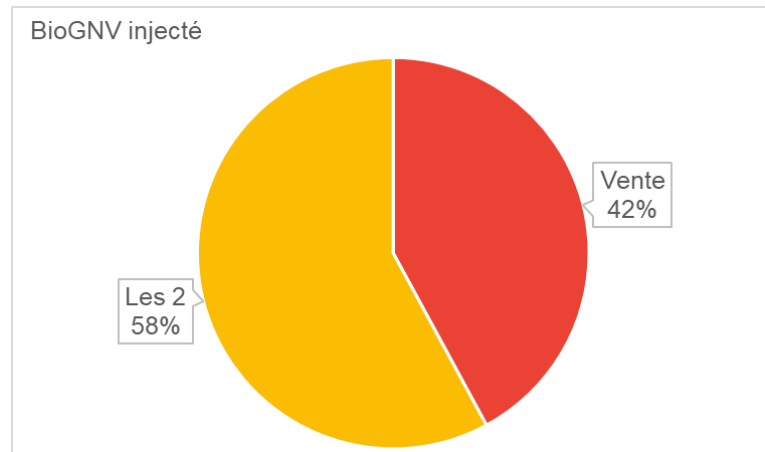
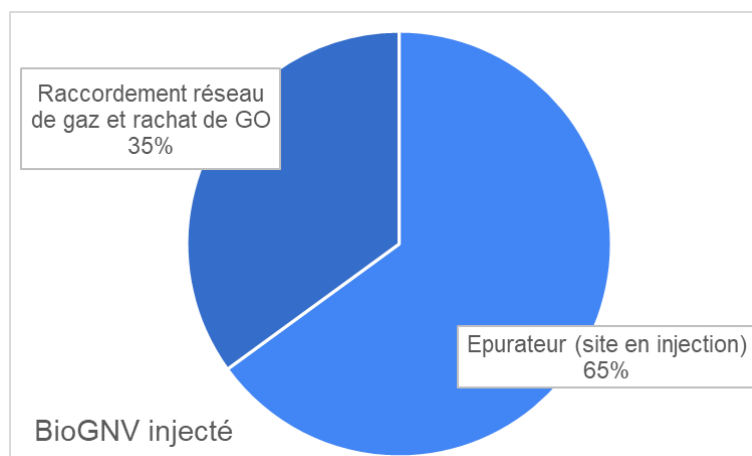


Figure 2 : Usage des stations BioGNV injecté



Deux modèles coexistent pour les stations reliées au réseau gaz :

- Les stations valorisant le biométhane injecté produit sur l'unité de méthanisation du propriétaire de la station ;
- Les stations physiquement séparées de l'unité de méthanisation, qui prélèvent le gaz sur le réseau et rachètent des garanties d'origine biométhane

Figure 3 : Production du biométhane injecté

Près de la moitié des répondants « BioGNV injecté » ont déjà dépassé le stade de la « réflexion » et cinq stations sont déjà réalisées ou en cours de réalisation.

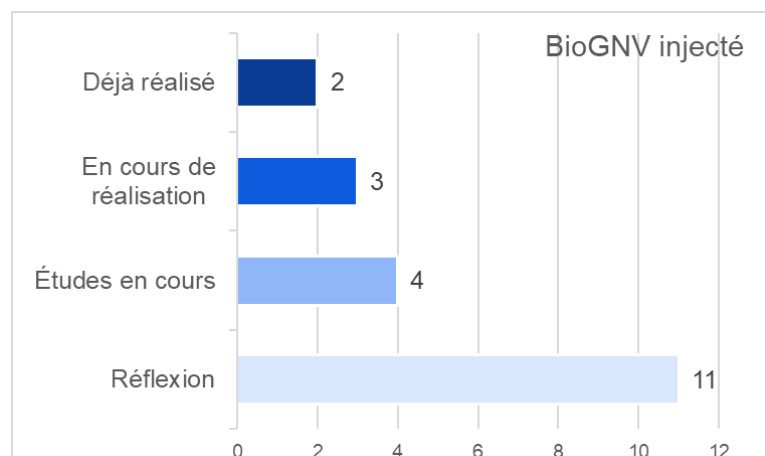


Figure 4 : Avancement des projets de stations BioGNV injecté

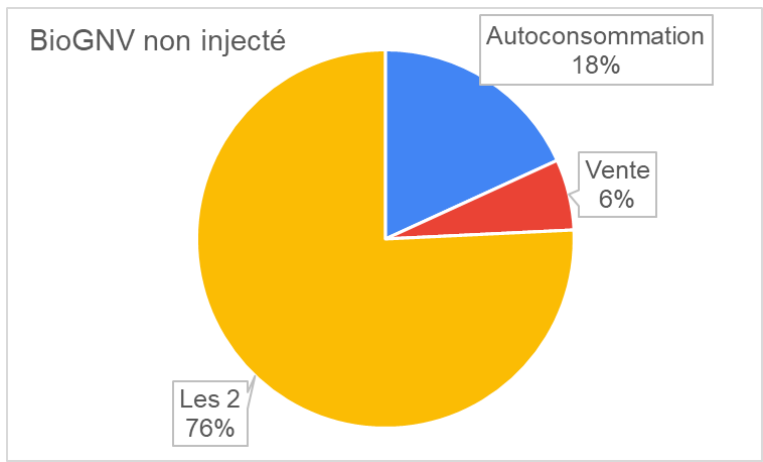
STATIONS BIOGNV NON INJECTE

Les stations BioGNV non injecté ne sont pas asservies à des contraintes géographiques d'implantation, n'étant pas connectées au réseau gaz. Leur principal inconvénient est qu'en cas de problème sur la production ou la transformation du gaz sur l'unité de méthanisation auquel elles sont reliées, la distribution de carburant ne peut plus être assurée. Le développement progressif d'un maillage territorial de stations BioGNV (injecté ou non) permettra de lever progressivement cette contrainte.

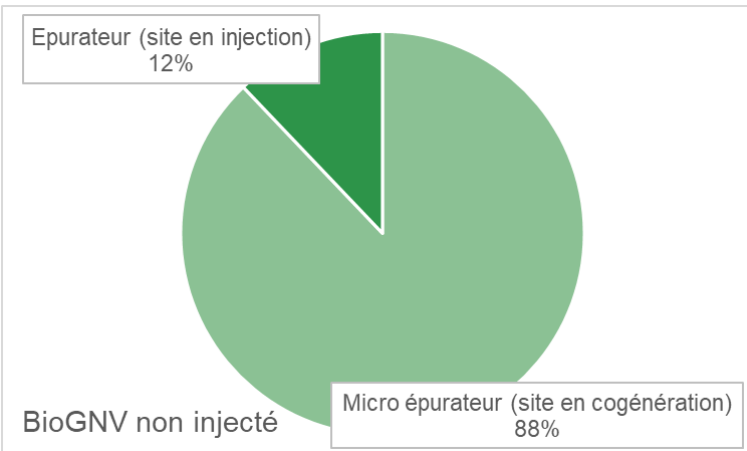
Au total, **33 personnes** ayant répondu à l'enquête indiquent avoir un projet ou une station de BioGNV non injecté.

25 répondants indiquent utiliser leur station pour la vente et l'autoconsommation, 6 pour l'autoconsommation pure, et 2 autres seulement pour la vente.

Figure 5 : Usage des stations BioGNV non injecté



La plupart des stations BioGNV non injecté sont basées sur un modèle d'approvisionnement par une unité de méthanisation en cogénération ayant installé un micro-épurateur afin de transformer une petite part du biogaz produit en BioGNV.



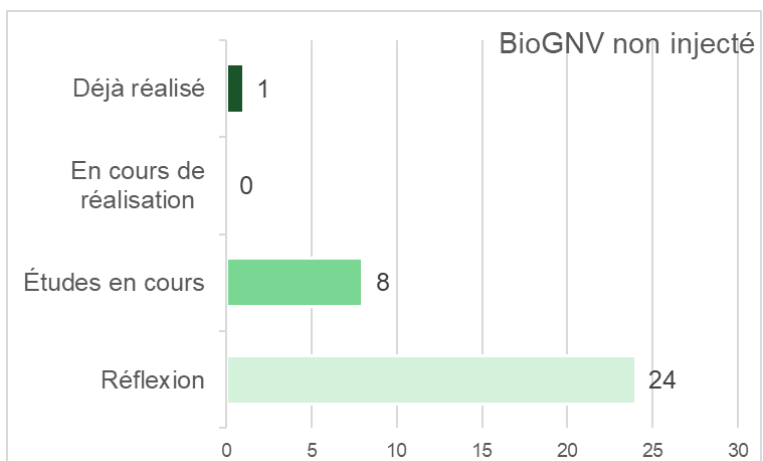
Mais certains sites en injection envisagent également la valorisation de leur biométhane dans une station de BioGNV non injecté. Il est à noter toutefois que **ce modèle n'est à l'heure actuelle pas autorisé par la réglementation**. Un travail est à mener par l'AAMF en lien avec les instances nationales en vue de faire évoluer la réglementation sur ce point.

Figure 6 : Production du biométhane non injecté

Une seule station produisant du BioGNV non injecté est déjà en fonctionnement à l'heure actuelle, et de nombreux projets sont encore au stade de la réflexion.

L'échange et la capitalisation de retour d'expérience aidera les porteurs de projets à réaliser leurs stations (cf. ci-après)

Figure 7 : Avancement des projets de stations BioGNV non injecté



SUGGESTIONS

Les suggestions formulées par les répondants à l'enquête peuvent être rassemblées en cinq thématiques :

- **Accompagnement / Retour d'expérience** : C'est l'un des objectifs du GT BioGNV (cf. ci-dessous). La filière BioGNV est encore jeune et les stations déjà en service sont rares. L'AAMF s'efforcera néanmoins de collecter et capitaliser le retour d'expérience de ces pionniers afin d'aider les suivants à mener leurs projets au mieux.
- **Mise en place de groupements d'achat** : Le sujet peut être creusé si suffisamment de personnes sont intéressées. Cela nécessite de définir précisément l'objet du groupement d'achat : pièces diverses, micro-épurateurs, compresseurs, stations types...
- **Développement des débouchés** : L'AAMF travaille déjà à échanger avec des constructeurs de véhicules dans son action R&D (Cf. ci-dessous).
- **Structuration** : Des initiatives de structuration en réseau / création d'une marque existent à l'échelle nationale et pourraient, à terme, se développer à l'échelle nationale.
- **Lobbying** : La défense au niveau national est également l'un des objectifs du GT BioGNV (cf. ci-dessous) : évolution des textes réglementaires afin de favoriser le développement des stations, compléments de rémunération...

LE GT BIOGNV

Le groupe de travail « Bio GNV » de l'AAMF a été créé en février 2020. Il a pour vocation de contribuer au développement de la filière BioGNV :

- En incitant les constructeurs à produire des véhicules compatibles (*R&D*)
- En apportant du retour d'expérience aux adhérents AAMF sur le développement de stations BioGNV (*REX*)
- En défendant les intérêts de la filière bioGNV auprès des instances nationales (*Représentation nationale*)

Vos référents GT BioGNV : Philippe COLLIN (Eurek'Alias, 52) et Bertrand GUERIN (Clottes Biogaz, 24)

Contact : animationtechniqueaamf@gmail.com